

DEPARTEMENT DU
FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE
BREST

COMMUNE DE
PLOUGONVELIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

OBJET : NOMINATION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE PLOUGONVELIN

N° 62/2022

Le Maire de la Commune de PLOUGONVELIN, Président du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu la Loi n° 92-125 du 06 février 1992 et notamment son article 41 codifié à l'article 138 du Code de la famille et de l'aide sociale,

Vu le décret n° 54-611 du 11 Juin 1954 et notamment son article 2,

Vu la circulaire du 18 février 1986 relative à la loi n° 86-17 du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé,

Vu le décret n° 95-562 du 6 mai 1995 et notamment ses articles 7 et les suivants,

Vu les candidatures de Lionel BATHELIER, René LE MOIGN, Eliane BERGOT, Yvette GOURIOU, Alain LE GUEN, Philippe DE CLARENS, Lisette COCAIGN et Michèle APPRIOU.

Considérant que les sus-nommés, participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur la commune de PLOUGONVELIN

ARRETE

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale à compter du 05 Avril 2022 :

- **Monsieur Lionel BATHELIER**, domicilié à Rue de Béniguet à PLOUGONVELIN, Action sociale auprès des aînés
- **Monsieur René LE MOIGN**, domicilié Berbouguis à PLOUGONVELIN, Représentant de l'association « Le Club des Mimosas »
- **Madame Eliane BERGOT**, domiciliée 5, Impasse de la Vallée à PLOUGONVELIN, Action sociale UBO
- **Madame Yvette GOURIOU**, domiciliée Impasse du Mézou à PLOUGONVELIN, Représentante de l'association UNAFEM de QUIMPER
- **Monsieur Alain LE GUEN**, domicilié 4, rue Saint-Mathieu à PLOUGONVELIN Représentant l'association Solidarité Iroise
- **Monsieur Philippe DE CLARENS**, domicilié 16, rue de Kervénoc à PLOUGONVELIN , représentant le secours catholique
- **Madame Lisette COCAIGN**, domiciliée 13, rue de la Paix à PLOUGONVELIN, Représentante de l'ADMR
- **Madame APPRIOU Michèle**, domiciliée 70, rue Saint-Yves à PLOUGONVELIN, Ancienne conseillère déléguée au social et membre de l'association « Le Club des Mimosas »,

pour leurs actions d'animation et de développement social sur la commune.

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID : 029-212901904-20220405-622022-AR

Article 2 : Le mandat de Lionel BATHELIER, René LE MOIGNE, Eliane BERGOT, Yvette GOURIOU, Alain LE GUEN, Philippe DE CLARENS, Lisette COCATEL, Michèle APPRIOU, expirera, conformément à la réglementation en vigueur, lors du prochain renouvellement du conseil municipal de PLOUGONVELIN.

Article 3 : Un exemplaire du présent arrêté sera transmis à Monsieur Le Sous-Préfet de BREST, en application de l'article 2, paragraphe II de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Article 4 : Le présent arrêté annule et remplace le précédent.

Fait à PLOUGONVELIN, le 05 Avril 2022

Le Maire
Bertrand AUDREN

Certifié exécutoire à compter du
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le

Le Maire
Bertrand AUDREN

